

Revue de la Société, pour se convaincre de sa marche ascendante et de l'exactitude de nos affirmations. D'abord le mouvement de l'effectif de la société établit d'une manière indéniable sa progression constante. En voulez-vous une preuve irrécusable? Voyez quel était le nombre des membres en règle à la fin de chacune des années énumérées dans le tableau suivant :

1894	2,220	membres
1896	3,357	"
1898	5,458	"
1900	6,967	"

Cependant, si le progrès indiqué par le développement numérique est d'une grande importance, ce n'est pourtant pas le seul élément requis pour assurer la prospérité d'une association comme la nôtre. Il faut surtout qu'elle possède une assise financière bien établie. Or, à ce point de vue, l'Alliance Nationale accuse un progrès non moins satisfaisant. Si nous ne tenons compte, pour le moment, que de la caisse de dotation, nous constatons que son capital s'est accru dans les proportions suivantes depuis sa fondation :

1894	\$ 18,057.65
1896	64,486.75
1898	130,229.10
1900	207,781.89

Ainsi cette caisse a non seulement fait honneur à ses affaires et rencontré ponctuellement ses obligations échues, mais elle a accumulé un capital important qu'elle tient en réserve pour faire face aux charges plus grandes de l'avenir.

Il y a plus, car nous pouvons ajouter, sans crainte de nous tromper, que le capital accumulé dans la caisse centrale et les caisses locales des malades était de plus de \$40,000.00 au 31 décembre dernier. De sorte que, tout compté, l'Alliance Nationale, à la fin du dernier exercice financier, et en moins de huit années d'opérations, avait réalisé dans ses différentes caisses un surplus d'au-delà de \$247,000.00 — lequel dépasse aujourd'hui un QUART DE MILLION.

Cette magnifique extension de son capital est, pour tout homme capable de réflexion, une des meilleures preuves que notre société a été établie sur des bases sérieuses et que ses affaires ont été administrées par des hommes compétents, soucieux de faire fructifier les épargnes qui leur sont confiées, chaque mois, pour la protection des familles de leurs confrères dans le malheur.

Bien qu'elle ait réalisé des surplus aussi considérables, l'Alliance Nationale n'a pas failli à ses obligations et à ses devoirs. Au contraire, nombreux sont les bienfaits qu'elle a répandus et les secours qu'elle a distribués dans les différentes parties du pays. Elle a déjà payé, ainsi que ses cercles, à ses membres malades, au-delà de \$54,000.00 en indemnités hebdomadaires, par ses caisses de maladie. Elle a aussi versé, par sa caisse de dotation, à ses membres frappés d'invalidité absolue, ainsi qu'aux veuves et aux orphelins de ses membres décédés, la jolie somme de \$136,700.00, participant ainsi, d'une manière substantielle et efficace, à la création d'un patrimoine familial qui a suffi en plus d'une circonstance pour empêcher la destruction du foyer paternel et la dispersion des familles, malheur qui aurait été inévitable dans certains cas sans ce capital-héritage, acquis au prix de légères économies.

Après avoir établi des noyaux importants d'hommes d'action résolus et dévoués dans la plupart des comtés de la Province de Québec, l'Alliance Nationale a cru, dans le cours de l'année dernière, devoir étendre le cercle de ses bienfaits à nos nationaux du Manitoba et de l'Ouest Canadien. Ces derniers ont pleinement compris que notre société répondait parfaitement à leurs besoins et leur fournissait une excellente occasion de se réunir en groupes compacts, et même, dans une certaine mesure, de se rapprocher du vieux tronc canadien de la Province de Québec. Aussi ont-ils fait à l'Alliance Nationale l'accueil le plus sympathique et se sont-ils empressés de s'enrôler dans ses